|  |  |
| --- | --- |
| **Objectifs :*** Maîtriser et/ou actualiser les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaire à la conduite en sécurité des ponts roulants à commande au sol.
* Obtenir le certificat à la conduite en sécurité (CACES®) des ponts roulants à commande au sol.
 | **Formation théorique :*** Définition de la profession de pontier.
* Les bases de la réglementation concernant le constructeur et l’utilisateur (conformité du matériel, notice d’instructions, délivrance de l’autorisation de conduite, vérifications périodiques et entretien du matériel…),
* Identifier les rôles des différents organismes de contrôle et de prévention (inspection du travail, médecin du travail, Carsat),
* Informé par des exemples tirés notamment de la jurisprudence en quoi sa responsabilité pénale peut-être engagée en cas d’accident mettant en jeu sa sécurité et/ou celle d’autrui,
* Connaître les rôles et missions de l’organisme ou de la personne qualifiée assurant les vérifications initiales et périodique,
* Situer les rôles des intervenants sur le lieu de travail (chef de chantier, pontier, élingueur, chef de manœuvre…),
* Prévenir les situations de travail dont il pense qu’elles présentent un danger grave et imminent pour lui-même et/ou des tiers,
* Déclencher le plan de secours en cas d’accident,
* Connaissance du matériel à utiliser.
* Les techniques de conduite.
* Risques liés à l’utilisation du pont roulant.
* Citer les caractéristiques principales et les principaux composants des ponts roulants
* Citer les différents mécanismes, leurs caractéristiques, leur rôle
* Citer les facteurs et les éléments qui influencent la stabilité de la charge
* Comprendre les documents et plaques signalétiques des ponts roulants
* Interpréter la plaque de charge du pont (unités en tonnes, kN, DaN)
* Comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements des ponts roulants pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les contrôles visuels qui sont de son ressort (disponibilité, état général du pont, câblerie…)

**Formation pratique, modes de commande, risques liés à leur utilisation :*** Vérification journalière.
* Essais des différents mouvements à vide et en charge, y compris avec une charge d’obstruant la visibilité.
* Exercices d’arrêt du balancement de la charge lors de tout mouvement
* Vérifier l’adéquation du pont à la manutention envisagée :
* Savoir déterminer la masse globale des charges, leur centre de gravité et leur encombrement.
* Savoir apprécier l’impact des conditions météorologiques pour les ponts utilisés en extérieur.
* Savoir respecter les tableaux de levage pour la manutention des charges ; considérer le cas de ponts à plusieurs treuils.
* Justifier le refus de l’exécution des opérations interdites ou dangereuses,
* Élinguer les charges (choix des élingues, des palonniers et autres accessoires de levage, mode d’élingage)
* Utiliser différents accessoires de levage (crochet, pince, élingue,cé, aimant…)
* Comprendre et savoir exécuter les gestes de commandement,
* Exécuter tous les mouvements que peut effectuer un pont roulant (chargement, déchargement, marche avant, marche arrière…) y compris lorsqu’il est muni de ses équipements spécifiques.
* Mouvement de précision en parcours balisé.
* Réaliser les opérations de prise et de fin de poste
* Contrôle des connaissances et du savoir-faire de chaque stagiaire.

**Formation vérification et entretien d’usage*** S’assurer que les vérifications réglementaires (périodiques, mise en service, remise en service, etc.) ont été effectuées et que les éventuelles réserves ont été levées,
* S’assurer que les dispositifs de sécurité sont opérationnels,
* Vérifier tous les accessoires de levage (élingues, chaînes, câbles…) et mettre rebut les éléments défaillants,
* Rendre compte à sa hiérarchie des anomalies et des difficultés rencontrées et tenir à jour le carnet de maintenance.

**Formation option commande sans fil*** Citer les différentes technologies de commande sans fil et leurs conditions d’utilisation,
* Énumérer les risques liés à l’utilisation d’une commande sans fil (déplacement, manipulation, cheminement de l’opérateur…),
* S’assurer du bon fonctionnement de la commande sans fil (fonctions, témoin de mise en service, arrêts des mouvements en cas de rupture de la communication ou de dépassement des distances autorisées entre télécommande et machines),
* Se positionner hors de la zone dangereuse par rapport à la charge et à l’environnement tout conservant la vision de la manutention,
* Exécuter tous les mouvements que peut effectuer le pont roulant, y compris lorsqu’il est muni de ses équipements spécifiques : positionnement de charge à un endroit visible, en mouvements décomposés et en mouvements synchronisés ; les manœuvres doivent être effectuées, d’une part, dans le sens où le déplacement des organes de commande de commande et celui de la charge sont opposés,
* Prévoir et gérer son propre déplacement lors d’une manœuvre.

**Outils pédagogiques :** vidéoprojecteur, ordinateur, paper board, films, …**Supports remis aux participants :** Remise d’une documentation complète et ciblée véritable aide-mémoire de la formation. (Livret R484 pont roulant à commande au sol, MEMO FORMA)**Modalités d’évaluation :** Les moyens mobilisés pour mesurer à l’aide de critères objectifs les acquis du bénéficiaire en cours et à la fin de la formation**.** **Méthodes d’évaluations :**-Test théorique et test pratique. Selon le référentiel de la CNAMTS.**Validation :** Le C.A.C.E.S ®. (d’une validité : de 5 ans).Certificat d’aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) des ponts roulants à commande au sol, si résultat positif.**Formalisation à l’issue de la formation :** Attestation de fin de formation, Délivrance (si positif) d’une autorisation de conduite pré-remplie à compléter par l’employeur et le certificat d’aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) des ponts roulants à conducteur à commande au sol + une attestation avec les préconisations et un certificat de réalisation.**Résultats Obtenus en 2022 :** Le niveau de performance et d’accomplissement de la prestation est de 97.6%  |
| **Public :** Toute personne âgée de 18 ans amenée à utiliser un engin de chantier de travaux public. |
| **Pré-requis et Aptitude** :* La personne doit être reconnue apte par la médecine du travail
* Vérification par l’employeur de l’aptitude médicale du salarié (service de santé au travail).
 |
| **Méthodes pédagogiques :**Méthode essentiellement active basée sur la participation des participants. Pédagogie alternant les apports théoriques et les mises en situation pratiques pour un maximum d’efficacité. |
| **Compétences :** Des intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques actualisées. |
| **Durée :** 3 jours (soit 21 heures) |
| **Délai d’accès :** Délai d’accès sous dix jours. |
| **Infrastructures et moyens matériels :** Infrastructures et des moyens matériels permettant les conditions réelles de travail. |
| **Accessibilité :** Conditions d’accueil et d’accès des publics en situation de handicap, locaux adaptés à recevoir des personnes handicapées. Nous n’avons pas de gerbeur automoteur à conducteur accompagnant adapté à certain handicap. |
| **Nombre minimum et maximum de stagiaires par session :** de 3 à 6 |
| **Tarifs :** Voir le devis et les conditions générales de vente |
| . |